N° 7268 = 8e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 1er Décembre 1896

REDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 69 bis, rue des Ligne, 69 bis
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 18

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue neuf mois contraire.

L'ESPRIT DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, 8 Place de la Bourse, 10.

Téléphone

ARCHIVES Communales Roubaix

Nous commençons aujourd'hui

LE SECRET de la DUCHESSE

PAR HENRI GERMAIN

Le Ministère du Travail ET DU COMMERCE

M. Mesureur vient de réaliser — au moins en partie — les idées que nous soutenons depuis si longtemps au *Progrès du Nord*, en soumettant à la signature du Président de la République les décrets de réorganisation de son ministère.

Nous ne connaissons pas encore les détails de cette importante réforme, mais nous en voyons les lignes principales et nous pouvons dire qu'elles sont d'accord avec le plan d'ensemble que nous avons indiqué ici depuis des années et des années.

On peut penser que M. Mesureur n'a pas fait tout ce qu'il aurait voulu : il n'aurait pas mieux demandé que de nous donner une réorganisation encore plus complète, mais il s'est servi des matériaux qu'il avait dans les mains, et il les a employés de la manière la plus avantageuse.

Il ne se proposait pas de rebâtir son ministère de fond en comble : il ne songeait pas à faire table rase pour élever un édifice nouveau selon toutes les règles de la logique.

Ces constructions idéales se font très bien sur le papier, le crayon ou la plume à la main, elles ne se font généralement pas dans la pratique des choses.

Et voilà pourquoi nous mettons au-dessus de tout notre tâche d'écrivain et de journaliste comme étant de beaucoup la tâche la plus féconde, la plus amusante et la plus originale.

L'écrivain a le privilège de pouvoir créer des modèles et des types, dont les administrateurs et les ministres s'approchent ensuite le plus qu'ils peuvent, et avant que le leur permettent les circonstances au milieu desquelles ils sont obligés de se mouvoir.

L'écrivain pose les principes des lois, il indique le sens des réformes qu'on devrait accomplir pour mettre un peu plus d'équité et de justice dans l'organisation sociale : les députés et les législateurs s'efforcent ensuite de réaliser ce plan, tant bien que mal, comme les charpentiers et les maçons travaillent à exécuter le pensée de l'architecte.

Le ministère du commerce sera divisé maintenant en deux directions principales : D'abord la direction du Travail, ensuite la direction du Commerce, comprenant le commerce intérieur aussi bien que le commerce extérieur. Dans l'ancienne organisation, il y avait, on s'en souvient, une direction du commerce intérieur et une direction du commerce extérieur ; et cette dualité était à la fois dispendieuse et inutile.

La direction de prévoyance et d'assurance sociales, avec tout ce qui concerne les lois ouvrières, l'inspection des fabriques, le conseil supérieur du travail, les sociétés coopératives, etc. forment la nouvelle direction du travail, qui devient la première direction du ministère, comme il est juste, puisque le travail est la première condition de tous les biens et l'origine de tous les objets sur lesquels s'exerce le commerce.

Certes, le commerce a un rôle très grand et très important dans l'organisme social : c'est lui qui donne aux choses leur valeur, en les mettant à la portée de nos besoins, en les faisant arriver partout où on les demande et où ils peuvent être le plus utile pour les satisfactions matérielles, intellectuelles et esthétiques de l'humanité.

Beaucoup de produits excellents du travail ou de l'industrie resteraient en quelque sorte improductifs, si le commerce ne venait pas les prendre pour les échanger quelquefois bien loin du lieu de leur fabrication et les répartir dans les endroits où les hommes en font usage.

Et lorsque le commerce se répand au dehors, jusque chez les nations les plus lointaines, il porte avec lui, non seulement les produits de nos fabriques, mais nos idées, nos mœurs, notre goût, notre langue, notre politique, notre influence; le commerce se fait l'agent de notre civilisation et de notre grandeur dans le monde.

On voit que nous avons une très grande et très noble idée du commerce ; mais il faut reconnaître que le commerce serait impossible, si le travail ne commençait d'abord par lui préparer les objets qui doivent être distribués à la surface de la planète. Le commerce le plus large et le plus étendu découle du travail comme un fleuve de sa source.

En premier lieu, le travail, qui crée les objets ou les transforme, les agrémente et les accomode à notre usage ; en second lieu, le commerce, qui en opère la distribution parmi les hommes ; — distribution bêlas ! trop inégale et insuffisante pour un grand nombre d'êtres humains !

Tel est l'ordre logique des choses : tel est aussi le nouveau plan du ministère du commerce : première direction : *le Travail* ; seconde direction : *le Commerce*. A ces deux directions principales, M. Mesureur en a ajouté une troisième : La direction du personnel et de l'enseignement technique.

Maintenant, nous souhaitons que la nouvelle organisation du Ministère du Commerce soit animée d'un esprit véritablement démocratique et républicaine. Si on ne changeait que la forme et l'étiquette des principaux services, sans en modifier la vie intérieure, ce ne serait pas la peine de tout déranger. La D'rection du travail principalement doit avoir une haute et ferme intelligence des nécessités sociales de notre époque.

Le ministère qui inaugure avec l'année 1896, ce ministère vraiment nouveau, ce ministère du travail et du commerce, est un esprit profondément juste, sincèrement dévoué à la cause des réformes et du progrès social ; nous souhaitons qu'il ait assez de temps devant lui pour donner à ce ministère une impulsion efficace et durable.

Hector DEPASSE.

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

Le bilan de la session extraordinaire

La session extraordinaire du Parlement pour 1895 a été close samedi soir. Le budget de 1897 est voté et les Chambres sont en vacances jusqu'au 14 janvier.

On peut dire que la session qui vient de finir a été bien remplie.

Ouverte le 22 octobre, elle a débuté par deux interpellations : l'interpellation de M. Jaurès sur la grève de Carmaux et l'interpellation de M. Rouanet sur l'affaire des chemins de fer du Sud.

Le ministère Ribot est sorti indemne de la première ; mais il succombait dans la seconde, le Lundi 23 octobre.

La crise ministérielle n'était pas de longue durée : huit jours après la chute du ministère Ribot, le cabinet Bourgeois se présentait devant le Parlement.

En ces deux mois, la Chambre n'a pas tenu moins de 46 séances qui ont été principalement occupées à la discussion de la réforme des droits de succession et au vote du budget de 1896.

La Chambre a été saisie de treize interpellations, dont les plus importantes, en dehors des deux que nous venons de rappeler, ont été les interpellations de M. Julien Dumas sur la loi contre les menées anarchistes ; de M. Barthou, sur l'arrestation d'Arton de M. Cuneo d'Ornano sur la révision de la Constitution ; de M. Paul Vigné sur l'expédition de Madagascar ; de M. Marcel Habert sur les phosphates algériens.

Le ministère Bourgeois a eu s'accroître en majorité à chacune des ces interpellations.

Deux questions, l'une relative à la démission de M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, l'autre relative à l'affaire Dupas, ont été adressées aux ministres des finances et de l'intérieur.

Trois projets de loi importants ont été soumis à la Chambre : le projet sur les incompatibilités parlementaires, le projet relatif à l'Exposition de 1900 et le projet tendant à la création des Universités.

Au Sénat, la session extraordinaire de 1895 a été aussi bien remplie. Le Sénat s'est réuni 34 fois en séance publique : il a discuté notamment les lois sur les accidents du travail, sur les caisses de retraites, sur la séparation de corps et a terminé par le vote du budget.

Il n'a discuté qu'une interpellation, celle de M. Blavier sur le Crédit Foncier.

Deux grandes commissions ont été nommées pour examiner, l'une la réforme du régime des boissons, l'autre la réforme des droits de succession : seule, la première a terminé ses travaux.

Tel est le bilan des travaux parlementaires pendant la session qui vient de finir.

Echos et Nouvelles

Il vient de mourir à Ransart, un vieillard du nom de Pierre Larmoyeux, âgé de cent un ans. Ce centenaire avait participé aux campagnes du Premier Empire.

☘

Si nous en croyons un journal d'Australie, on a trouvé en Australie occidentale, dans un placer, de l'or grossier cachet dans un petit morceau de grès ferrugineux noir cristallin.

☘

Un manuscrit du libretto original de *Lohengrin*, vient d'être mis en vente à Berlin. L'écriture est celle d'un secrétaire du grand compositeur, mais il y trouve maints corrections de la propre main de Wagner.

☘

Le chef d'équipe de balayage des rues de la ville de New-York vient d'en doter de bicyclettes en vue de faciliter et d'accélérer leur surveillance.

☘

On vient de vendre à Londres pour la somme de 2[illegible] livres sterling, soit 121,400 fr. un exemplaire du livre de cantiques à l'usage des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Jacques à Mons.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

La pseudo liste des 104

L'INSTRUCTION

Paris, 30 décembre. — M. Martin, commissaire aux délégations judiciaires, a fait hier et ce matin trois perquisitions.

Il s'est rendu chez M. Vitrac-Desroziers, avenue de Clichy, chez M. Paul Pascal, à Neuilly, et chez M. Pierre Denis, rue Didon.

Il a saisi chez les uns et chez les autres divers papiers.

Chez M. Pascal il a trouvé des lettres établissant les conditions dans lesquelles a été faite la publication de la « Liste des 104 » dans la *France*.

Il a également trouvé dans les papiers de M. Pierre Denis la « liste des cent quatre » telle que la *France* l'a publiée.

Cette liste avait été autrefois remise à M. Pierre Denis, par M. Vitrac-Desroziers.

MM. Vitrac-Desroziers, Paul Pascal, sont convoqués chez le juge d'instruction.

M. Pierre Denis est convoqué également. Dans une conversation qu'il a eue ce matin avec l'un de nos confrères, M. Pierre Denis avait reconnu qu'étant à la *retraite*, il avait un jour reçu la visite de Mme Vitrac-Desroziers, dont le fils préparait alors à Bruxelles le factum qui a paru sous ce titre : les *Dessous ministériels*.

Mme Vitrac-Desroziers connaît M. Denis sur la valeur de la fameuse « liste des 104 » que son fils voulait, on le sait, intercaler dans son volume.

« A première vue, dit M. Pierre Denis, cette liste me parut absolument folle et j'eus de suite la conviction entière qu'elle était apocryphe ».

M. Espinas a convoqué, en outre, pour cet après-midi, plusieurs témoins dans l'affaire de la publication de « la liste des 104 », notamment MM. Aubey, rédacteur en chef de la *France*, de Colleville, le directeur de l'imprimerie de ce journal, et un ouvrier typographe.

Le juge se préoccupe moins encore des circonstances dans lesquelles la liste est parvenue à la *France*, que de certaines additions qui ont été faites à cette liste.

Le personnel de la *France* prétend que ces additions sont de M. de Colleville, tandis que celui-ci affirme qu'il n'a jamais connu cette liste et par conséquent qu'il n'a pu y faire aucune addition.

Sur ce point spécial une confrontation va avoir lieu entre M. de Colleville et M. Aubey.

La reculade de la " France "

Paris 30 décembre. — La *France* de ce soir plaide les circonstances atténuantes dans l'article qu'on va lire :

Maintenant que la publication de la liste des 104 est terminée, on ne permettra bien de dire un mot sur la question.

Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas précisement hardi, et que je n'ai pas l'habitude de dissimuler la vérité. Ils ont de être étonnés de la façonde méridionale que j'ai déployée dans la collections des interviews qui m'ont été obligeamment prêtées. Elles font honneur à l'imagination de leurs auteurs car je n'ai été interviewé par personne. J'ai vu simplement M. Brisil, du *Gaulois*, au moment où j'allais quitter la *France*. Il m'a demandé si M. Boissy-d'Anglas était venu dans nos bureaux pour brûler la cervelle à M. de Colleville, ainsi qu'il l'avait annoncé à la Chambre. Je lui ai répondu : non. Il n'est venu personne, et avec un tact, dont je lui sais gré, M. Brisil, comprenant que je ne dirais rien, s'est retiré.

A l'heure présente, je puis parler et manifester mon étonnement de voir M. de Colleville aller, comme un hanneton, bourdonner aux interviews aux fenêtres du toutes les salles de rédaction. Il a pris un tel soin de défendre, à l'avance, son aiguade personne, qu'il fait penser aux escarpes, se créant un alibi, avant d'aller justifier un mauvais coup. Je l'aurais, malgré tout, couvert de ma responsabilité de rédacteur en chef, bien qu'il ne fut qu'un rédacteur occasionnel, si je n'avais su qu'il avait beaucoup renoncé compromis un de ses amis. M. Pascal, qui lui avait fourni la fameuse liste des 104, liste que j'avais encore cherchée chez M. de Colleville par M. Bonneterre, qui fait partie de l'administration du journal, l'accréditait par un mot.

Je ce qui me concerne personnellement, je n'ai jamais eu de relations qu'avec M. de Colleville. Je ne connais pas M. Pascal et il ne me connaît pas davantage. Si j'ai entrevu une fois en compagnie de son ami, c'est tout juste et j'ignorais son nom.

Que s'est-il passé entre MM. de Colleville, Pascal et Bonneterre, je n'en sais rien, toujours est-il que ce dernier a rapporté la fameuse liste que M. de Colleville m'avait promise et que ce monsieur, qui aime à répandre sa prose, en bonne place, m'a demandé de faire l'article de présentation.

Je lui ai gaîtamment concédé cet honneur, mais j'ai dû, après un long débat avec lui, biffer certaines phrases de son article dans lesquelles il engageait, pour se couvrir déjà, certains personnages de la politique et des lettres. Il paraît qu'il a eu la précaution d'aller retirer sa copie à l'imprimerie. Je l'engage à montrer cette copie à ceux de ses grands amis qu'il a coutume de fréquenter. Ils verront, sous mes ratures, les noms que j'ai effacés et ils jugeront l'homme.

Ce détail aurait du attirer mon attention mais, j'avais un peu la fièvre, on le comprend, au moment de lancer cette publication et, d'autre part, je discutais avec M. de Colleville sur la nécessité de mettre en tête des noms inscrits sur la liste, celui des départements qu'ils représentaient.

M. de Colleville, qui a déclaré n'avoir pas connu la liste avant sa publication, s'y opposait et me disait : « Donnez la telle qu'elle. » Je reconnais avoir eu le tort de n'avoir pas suivi ses conseils prudents, car, en somme, l'on peut prétendre que simplifiant des noms ait compromis sans raison un honorable député. Je ne reconnaît pas la responsabilité de cette faute, je l'accepte tout entière, comme toutes les autres, d'ailleurs.

Je désigne, pour le surplus, de relever toutes les insinuations diffamatoires semées avec une habileté jésuitique par M. de Colleville dans toutes ses interviews, complaisamment reproduites par les journaux. Ce personnage est et vaniteux cherche à gonfler son importance ; il croit se soigner sans avoir réclame électorale et il ne s'aperçoit pas qu'il se déshonore.

Une pensée de cette affirmation sauvegrue : M. Lelou et M. Aubey m'ont vendu comme un veau en foire ?

M. de Colleville a la comparaison flattuse. Mais il oublie que pour vendre il faut avoir un acheteur. Et qui voudrait acheter une aussi mince personnalité ?

Pourquoi faire ?

On me pardonnera d'avoir conservé cinquante lignes de l'inconvenante tirade qui s'emparée de sa désinfecter pour coiffer ses amis.

Je devais à moi-même et à nos lecteurs de remettre les choses à plat. Ce sera chose grand j'aurai ajouté que le vicomte de Colleville n'a jamais été présenté à notre rédaction directeur, M. Lelou et que ce dernier ne lui a jamais donné la parole pas plus qu'il ne lui a jamais écrit.

Quant à ce qui est de l'authenticité de la liste des 104, je n'ai pas, au moment où on nous menace de la cour d'assises, à en parler. Nous conserons de tout cela devant le jury et, nous lui fournirons les moyens de se faire une opinion.

Mais il faut observer que dans un post-scriptum à cet article, M. Dudouyat se dément immédiatement.

Je reste de lire, dit-il, un interview de M. Pascal, qui prétende que la liste des 104, remise par lui à M. de Colleville, sortait des dossiers de M. Vitrac-Desroziers. M. de Colleville m'avait indiqué une toute autre source. S'il m'avait dit d'où venait son document. Il aurait regardé à deux fois avant de la publier sur j'aurais pu de la maintenir.

Tout cela est bien obscur et bien contradictoire et le juge d'instruction aura quelque peine à s'y reconnaître.

Les Protestations

La *France* publie des lettres de protestation de M. Georges Parfait au nom de son grand-père, M. Noël Parfait ; de M. André Gent ; de M. Colmeyrac ; de M. Cordier ; de M. Gomot ; de M. Arnous, etc.

CONFRONTATIONS

Paris, 30 décembre. — Cet après-midi, M. Espinas avait convoqué à son cabinet MM. de Colleville et Aubé, Bonneterre, Paul Pascal et Pierre Denis.

MM. de Colleville et Aubé sont rentrés tour à tour.

Le juge a confronté ensemble MM. Bonneterre, Paul Pascal et de Colleville.

Cette confrontation a eu lieu à la suite des contradictions relevées entre le récit de ce dernier et les dépositions de MM. Pascal et Bonneterre s'accordant parfaitement entre elles.

Déclarations de M. Pascal

Nous avons pu voir M. Pascal à sa sortie du cabinet de M. Espinas. M. Pascal nous a renouvelé les déclarations qu'il a faites dans une interview à un de nos confrères.

« Je n'ai, a-t-il dit, été qu'un intermédiaire entre M. de Colleville auquel je voulais être agréable et M. Vitrac-Desroziers qui, à une époque où j'étais à la Concorde et l'homme de confiance de M. Maurice Barrès, avait voulu faire publier sa liste dans ce journal.

M. de Colleville, ayant manifesté récemment le vif désir d'acquérir cette liste, qui voulait, disait-il, comparer à une liste qu'il possédait déjà, je me suis mis à la recherche de Vitrac, qui me confia la liste que voulait M. de Colleville.

J'apportai cette pièce à MM. Bonneterre et de Colleville qui, précédemment, m'avaient remis 200 fr. que je remis des mains de M. Bonneterre. Mon rôle, comme vous le voyez, a donc été celui d'intermédiaire ».

Quant à M. Pierre Denis, il possédait depuis l'année dernière, la liste qu'on a trouvée chez lui dans une enveloppe.

« Je l'ai reçue, nous a-t-il dit, de Mme Vitrac-Desroziers, et je savais qu'une copie de cette liste, remise à M. Barrès, avait été brûlée par lui. J'avais pris connaissance de cette pièce avant de l'enfermer sous enveloppe.

Elle me paraissait apocryphe. Je doute dire.

Depuis le 7 novembre dernier, j'ai laissé intacte l'enveloppe cachetée, telle qu'elle est arrivée entre les mains du juge d'instruction.

Elles portait la suscription : 7 novembre 1894. Ouvrir le 25 novembre. Je n'ai pas lu la *France* ces temps derniers, autrement j'aurais pu céder à la tentation d'ouvrir l'enveloppe, pour comparer la fausse liste avec celle que publiait la *France*. Je sais que M. Vitrac-Desroziers a tenté de vendre à M. Barrès cette liste 40 que crée-t-il a réussi-de la cacheter et de la publier. Vous voyez qu'il n'a pas eu tort.

Le moteur en pages

Une autre déposition recueillie par le juge d'instruction, est celle du metteur en pages de la *France*. Ce dernier témoin a déclaré que M. de Colleville est intervenu au moment de la mise en pages du premier numéro contenant le commencement de la liste et avait exigé l'enlèvement de quatre des noms qui s'y trouvaient.

Le Secrétaire de rédaction

Le secrétaire de la rédaction du journal la *France* a également été entendu.

Jusqu'à une heure assez avancée de la soirée, le couloir conduisant au cabinet de M. Espinas n'a cessé de présenter une animation peu ordinaire, envahi qu'il était par les journalistes et les témoins appelés chez le juge d'instruction.

M. Drumont en cause

Paris, 30 décembre. — Dans une interview publiée ce matin par un de nos confrères, M. Pierre Denis, ancien secrétaire de la rédaction du journal la *Cocarde*, déclarait que la liste des 104 publiée par la *France* a été communiquée à M. Vitrac des Rozier par un homme politique Français habitant Bruxelles, au moment de quelques années avant la publication des *Dessous ministériels*.

Le bruit circule dans la soirée que M. Edouard Drumont était l'homme politique dont parle M. Pierre Denis. Un de nos collaborateurs a reçu ce matin de la part de M. Drumont la lettre suivante :

« Je proteste de la façon la plus formelle, contre cette accusation, qui m'atteint au moment où j'ai commencé d'une campagne entreprise déjà contre moi à la suite de la publication du livre de M. Vitrac des Rozier, les *Dessous ministériels*.

Cela arrive à tous les hommes politiques et à tous les directeurs de journaux.

Des individus sont venus très souvent m'offrir de pseudo-listes de parlementaires chéquards. J'en ai eu jusqu'à trois en ma possession, mais comme on peut bien le penser, jamais l'idée ne m'est venue d'en publier une seule.

M. Vitrac des Rozier qui, à plusieurs reprises, me fournit des renseignements, m'apporta au commencement de l'année 1895, une liste des 104 qu'il disait tenir d'un ancien ministre.

Comme, à ce moment, Andrieux en possédait une qui lui aurait été remise par Cornélius Herz, je comparai avec la sienne, celle qu'on avait été remise par M. Vitrac. Les noms portés sur les deux listes s'accordaient parfaitement.

Malgré cela, sans plus m'en inquiéter, je mis la liste des 104 au fond d'un tiroir où du reste elle se trouva encore longtemps avant la publication des dessous ministériels. J'appris que la mère de M. Vitrac prétendait que j'avais donné à son fils une liste des parlementaires.

Je protestai aussitôt et j'adressai à MM. Letouzeyt Ané, les éditeurs qui s'étaient à ce moment chargés de publier le livre de M. Vitrac, une lettre de protestation.

Ces messieurs me répondirent qu'ils ne publieraient pas les « Dessous Ministériels. » Dans les bruits qui circulaient aujourd'hui ne sont que des réminiscences de ceux qui circulaient au mois de novembre 1894.

De nouveau aussi je proteste contre ces allégations, d'autant plus énergiquement que je suis persuadé que c'est une manœuvre policière.

Départ de M. Lozé

Paris. 30 décembre. — M. Lozé doit quitter Paris aujourd'hui pour retourner à Vienne, où il est attendu à l'occasion des réceptions officielles du 1er janvier.

LES REPORTS A LA BOURSE DE PARIS

Paris, 30 décembre. — A la veille de la liquidation de fin d'année, qui est une des plus importantes à la Bourse, il est intéressant de relever approximativement, suivant des estimations diverses, les sommes mises à la disposition du marché de Paris pour les besoins des acheteurs qui désirent se faire reporter. La maison de Rothschild dispose de 70 millions, le Crédit Lyonnais, de 90 millions; la Banque de Paris, la *Société générale*, le *Crédit industriel*, la Banque Parisienne et la Banque internationale, 50 millions; la Société française de reports, 40 millions ; les agents de change, 450 millions ; la coulisse, 150 millions ; financiers et capitalistes, 150 millions; le *Crédit Foncier*, 50 millions; les Chemins de fer, 450 millions; la compagnie de Suez et les Compagnies d'assurances, 450 millions, soit un total de 1 milliard de francs.

C'est donc environ 1 milliard de francs que s'élèvent les sommes qui seront mises à la disposition de nos clients, pour les besoins de la clientèle. Ce chiffre démontre témoigne de l'ampleur de notre marché qui est, sans contredit, un des trois ou quatre plus grands du monde.

Le Conseil municipal de Paris ET LA PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, 30 décembre. — Le conseil municipal a adopté une autre proposition de M. Cauneau, demandant au conseil d'émettre le vœu que la préfecture de police soit supprimée, que les services relevant de l'Etat soient rattachés au ministère de l'intérieur, ceux de la police municipale à la préfecture de la Seine.

Les services de voirie

Paris, 30 décembre. — M. Guyot-Dessaigne, a reçu aujourd'hui à l'occasion du nouvel an, le personnel dépendant de son ministère. Le ministre avait à accueillir ses trois directeurs et les membres de son cabinet.

Aussitôt après le personnel de l'administration centrale M. Guyot-Dessaigne a reçu M. Metzer le nouveau directeur des chemins de fer de l'Etat et le personnel de cette administration réorganisée depuis quinze jours seulement. Le ministre a tenu à bien souligner ainsi qu'cette administration des chemins de fer de l'Etat était attachée plus étroitement à son ministère.

Aux ingénieurs et aux conducteurs des ponts et chaussées présentés par M. Stocklin, M. Guyot-Dessaigne a touché la question de la fusion des services de voirie et s'est étonné que ce projet de fusion ait alarmé quelques-uns d'entre eux. Les ingénieurs ne peuvent que gagner, leur a-t-il dit, à ne plus s'occuper de quelques mètres cubes de pierres sur les routes nationales, aujourd'hui construites.

Ce n'est pas vers le passé, c'est vers l'avenir qu'ils doivent avoir les yeux fixés, hier les routes, aujourd'hui les chemins de fer, demain l'électricité.

La bataille de Buzenval

Paris, 30 décembre. — Le Conseil municipal de Paris a adopté une proposition ayant pour objet de célébrer le 25e anniversaire de la bataille de Buzenval et d'autres combats livrés pendant la guerre de 1870, livrés autour de Paris. Cette cérémonie à laquelle sera représenté le ministère de la guerre, de nombreuses délégations, aura lieu le 19 janvier 1896. Une leçon devra être faite à la jeunesse des écoles de Paris sur ce sujet patriotique.

Nouvelles étrangères

Les Italiens en Afrique

Contre les Derviches

Rome, 30 décembre. — Quatre bataillons et deux batteries marchent vers Adoua.

On rencontre vivent d'avoir lieu entre une patrouille de cavaliers derviches, qui s'était avancée comme un'affluent de l'Albara, qui passe près de Kassa, et une patrouille de troupes mercenaires italiennes. Les derviches ont été repoussés avec pertes.

ENLÈVEMENT MYSTÉRIEUX de deux princes abyssins

Neufchâtel, 30 décembre. — Un événement mystérieux et très commenté vient de se passer dans notre région.

Deux princes abyssins, Gouges Darghi, fils du ras Darghi, cousin de Ménélik et général commandant les troupes abyssines du Harrar, et Kettoun, fils de l'lutendant général de la reine Taïtou, envoyés ici, il y a un an, pour faire leur éducation, ont été enlevés le 24 décembre par un agent italien, nommé Miglorini, assisté d'un Choan nommé Afwork, qui serait au service de l'Italie. Les jeunes gens, auxquels le roi Ménélik tient beaucoup, ont été aperçus le 27 en Italie et depuis on n'en a plus de nouvelles. Le gouvernement suisse a ouvert une information.

LES SCANDALES ALLEMANDS

Arrestation du baron Hammerstein

Berlin, 30 décembre. — L'Allemagne a aussi ses scandales. Le baron Hammerstein, leader du parti de la pioche, de l'ordre, du dévouement à la monarchie est accusé de tripotages, de faux en écritures, de contrats criminels, de vols au préjudice de son journal. On dit que d'autres piliers de l'ordre social sont compromis avec lui et, comme pour Arton, on se demande s'il parlera.

Brindisi, 28. — Le baron de Hammerstein a été arrêté dès l'arrivée du vapeur. Il a opposé la plus grande résistance à son arrestation. Dans la visite de ses bagages on trouva, outre ses effets d'habillement, une somme de 25 marcs et de 80 lires, partie en or, partie en argent. Comme on craint que le baron de Hammerstein attente à sa vie, il est étroitement surveillé.

Le baron de Hammerstein a séjourné à Athènes depuis le 12 octobre. Il a envoyé au *Muenchener Neuesten Nachrichten* des articles dirigés contre la Grèce. Il a rendu visite au consul général allemand qui, peu de temps après, le reconnut en voyant sa photographie envoyée de Berlin.

Le gouvernement grec a expulsé Hammerstein précisément à cause de ces articles.

Berlin, 30 décembre. — L'arrestation du fameux Hammerstein a été opérée dans des circonstances romanesques. Le fugitif, chef du parti conservateur allemand, était descendu dans un petit hôtel allemand, à Athènes, sous le nom de Herbert. Sachant qu'il n'existe pas de traité d'extradition entre l'Allemagne et la Grèce le baron se rendait régulièrement au club allemand, recevait des amis et assistait à de nombreuses fêtes de famille de la colonie allemande. La veille de Noël, il n'avait pas craint d'accepter une invitation du ministre d'Allemagne.

La police secrète le cherchait depuis deux semaines. Enfin il fut reconnu et arrêté dans une église. Le baron paraissait rassuré, car il n'avait pas à redouter l'extradition. Mais il avait compté sans la Banque diplomatique du ministre d'Allemagne. Le ministre écrivit à la police qu'un gentilhomme du nom de Herbert n'était introduit dans la Légation et avait lorsqu'il s'annoncer le chef de la Légation.

Le tour était joué. Herbert (Hammerstein), sommé d'ouvrir, fut embarqué sur le paquebot pour Trieste.

Cette affaire ne laisse pas que de provoquer une vive inquiétude dans le parti conservateur, car le baron serait décidé à parler devant les juges et à entraîner dans sa chute un certain nombre de membres de son parti, aussi compromis que lui.

VICTOIRES DES ESPAGNOLS A CUBA

Madrid, 30 décembre. — Une dépêche officielle de la Havane expédiée par le maréchal Campos, annonce que le général Prats a été engagé avec une partie de la colonne insurgée commandée par le chef Lacret. Ces insurgés ont battu en retraite. Ils ont eu 15 morts et une vingtaine de blessés.

Les colonnes espagnoles commandées par les généraux Navarro, Molins, Luque et Prats, poursuivent Lacret.

Madrid, 30 décembre. — Le colonel Parrejo a battu de nouveau les insurgés à Bayamo.

Un autre engagement a eu lieu avec les troupes commandées par le colonel, chef du régiment de Tolède.

Les insurgés ont pris la fuite, abandonnant leur campement. Ils ont eu quelques morts et deux prisonniers.

Madrid, 30 décembre. — Une colonne composée de 850 soldats du bataillon de Navarre, a dispersé des cavaliers de Calancha, une bande d'insurgés commandée par Maximo Gomez, et s'est emparée de leurs positions. Les Espagnols ont eu 19 morts et 62 blessés.

Peu de temps après, on a entendu le canon ; on suppose que c'était le signal d'un autre engagement entre la colonne du général Molins et la bande de Gomez.

LA BELGIQUE

Les grèves de Gand

Gand, 30 décembre. — Le gouverneur de la Flandre orientale a reçu une délégation des ouvriers de lin actuellement en grève.

L'une d'elles a longuement exposé à ce magistrat les griefs des grévistes. Elle a fait appel à l'intervention du gouverneur, afin qu'il soit fait droit aux revendications des ouvriers.

Le gouverneur a déclaré que, dans les circonstances actuelles, il n'était pas possible aux chefs d'industrie de modifier les conditions du salaire, et il a ajouté qu'ils seraient même obligés de fermer leurs usines si le travail n'était pas immédiatement repris.

Le gouverneur a alors très énergiquement affirmé que le travail sans augmentation de salaire ne serait pas repris.

A la suite de cette entrevue tenue à l'issue d'une entrevue par les grévistes, il a été décidé que la lutte serait poursuivie jusqu'au bout.

Le *Voorsit*, société socialiste de Gand vient de voter un premier subside de 4,000 francs au profit des grévistes.

Une active propagande est faite dans le pays entier en vue d'obtenir des secours pour les fileurs de lin.

La situation à Gand est réellement tendue et grave.

Dernière Heure

La fuite de Vitrac-Desrozier

Paris, 30 décembre. — Il résulte des interrogatoires et des confrontations d'aujourd'hui chez M. Espinas, juge d'instruction, que M. de Colleville, rédacteur de la *France*, a eu en mains la fameuse et fantaisiste liste des 104 publiée par la *France* et que M. de Colleville a été communiquée à M. Vitrac des Roziers par un homme politique Français habitant Bruxelles, au moment de quelques années avant la publication des *Dessous ministériels*.

Le bruit circule dans la soirée que M. Edouard Drumont était l'homme politique dont parle M. Pierre Denis. Un de nos collaborateurs a reçu ce matin de la part de M. Drumont la lettre suivante :

« Je proteste de la façon la plus formelle, contre cette accusation, qui m'atteint au moment où j'ai commencé d'une campagne entreprise déjà contre moi à la suite de la publication du livre de M. Vitrac des Roziers, les *Dessous ministériels*.

Cela arrive à tous les hommes politiques et à tous les directeurs de journaux.

Des individus sont venus très souvent m'offrir de pseudo-listes de parlementaires chéquards. J'en ai eu jusqu'à trois en ma possession, mais comme on peut bien le penser, jamais l'idée ne m'est venue d'en publier une seule.

M. Vitrac des Roziers qui, à plusieurs reprises, me fournit des renseignements, m'apporta au commencement de l'année 1895, une liste des 104 qu'il disait tenir d'un ancien ministre.

Comme, à ce moment, Andrieux en possédait une qui lui aurait été remise par Cornélius Herz, je comparai avec la sienne, celle qu'on avait été remise par M. Vitrac. Les noms portés sur les deux listes s'accordaient parfaitement.

Malgré cela, sans plus m'en inquiéter, je mis la liste des 104 au fond d'un tiroir où du reste elle se trouva encore longtemps avant la publication des dessous ministériels. J'appris que la mère de M. Vitrac prétendait que j'avais donné à son fils une liste des parlementaires.

Je protestai aussitôt et j'adressai à MM. Letouzeyt Ané, les éditeurs qui s'étaient à ce moment chargés de publier le livre de M. Vitrac, une lettre de protestation.

Ces messieurs me répondirent qu'ils ne publieraient pas les « Dessous Ministériels. » Dans les bruits qui circulaient aujourd'hui ne sont que des réminiscences de ceux qui circulaient au mois de novembre 1894.

De nouveau aussi je proteste contre ces allégations, d'autant plus énergiquement que je suis persuadé que c'est une manœuvre policière.

L'ÉPIDÉMIE de typhus

Dans sa séance du 16 décembre, le Comité consultatif d'hygiène a entendu la lecture du rapport de MM. les docteurs Thoinot et Necker sur l'épidémie typhique qui sévit, il y a deux ans, sur plusieurs points du territoire français et aussi dans la région du Nord.

Le *Gaulois* publie ce rapport que le travail des deux savants docteurs ; nous en extrayons les passages intéressant notre région :

Quinze départements furent atteints en 1893-94. Au premier rang viennent : le Nombre d'un a relevé plus de 400 cas avec un nombre de décès que nous ne connaissons pas, mais qu'on peut évaluer sans doute à 80 environ.

L'Oise avec 157 cas environ connus et quelque 30 décès ;

La Seine avec 140 cas connus et 90 décès ;

Tarnot avec 148 cas connus et 44 décès.

Les autres départements où le nombre des cas fut moindre tout en restant encore assez élevé, sont : Aisne, Calvados, Finistère, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

Dans donne départements, les plus fortement atteints, le typhus s'est conduit de deux façons différentes :

Tantôt il n'a fait apparition que sur quelques